

L'ESSENTIEL

L'information simple comme bonjour



Le non-marchand, pas le marché

Articles | Cahiers > Convergence des luttes

Le 17 septembre 2018 | Mise en ligne : **Thierry Verhoeven**

Auteur : **Thierry Verhoeven**

0.

En Wallonie, le ministre Pierre-Yves Jeholet et le gouvernement veulent changer le système des aides au secteur non-marchand. Pour les patrons et travailleurs du secteur, cette réforme menace des milliers d'emplois et des services à la population. Le secteur non-marchand rend des services gratuits ou presque à la population, souvent aux personnes les moins favorisées. Depuis des années, ce secteur et ces services sont menacés.

Le non-marchand, ce sont les crèches et garderies, maisons de repos, écoles, clubs sportifs, hôpitaux, bibliothèques, communes, CPAS et provinces, centres de formation, associations culturelles, etc. Le non-marchand rend de nombreux services à la population. Cela se fait grâce aux services publics (communes, provinces, par exemple) et grâce aux services « privés », qui ne font pas de bénéfices (ASBL, par exemple). Ces services à la population sont gratuits ou presque. Pour qu'ils existent, il faut donc des subsides et des aides publiques.

Des services à la population

En Wallonie, le ministre Pierre-Yves Jeholet et le gouvernement veulent changer le système des aides publiques qui soutiennent l'emploi dans le secteur non-marchand. Ces aides concernent 60 000 travailleurs en Wallonie. Elles servent à payer la moitié de leur salaire. On appelle cela les aides à la promotion de l'emploi, APE en abrégé. Ces aides sont donc très importantes pour les travailleurs, mais aussi pour leurs employeurs, leurs patrons. Car les employeurs du secteur non-marchand gèrent des services publics et des services privés qui ne font pas de bénéfices. Ils rendent avant tout service à la population. Ils ont donc besoin de subsides de l'Etat, ici de la Région wallonne.

Un financement compliqué et insuffisant

On comprend donc que les syndicats et les associations des patrons du non-marchand soient très attentifs à tout changement dans ces aides. Et pour les syndicats et employeurs du non-marchand, la réforme prévue par le gouvernement va diminuer les subsides. Cela veut dire des pertes d'emplois, moins de services à la population et des services plus chers. Pour le ministre, il s'agit de simplifier le système et de le rendre plus clair. Pour les syndicats et les patrons, le ministre et le gouvernement veulent dépenser moins pour le non-marchand.

Le ministre a raison : le système des aides APE est compliqué. Mais pourquoi ? Parce que depuis des années, les pouvoirs publics ne financent plus assez les services du secteur non-marchand. Comme on ne peut pas complètement supprimer ces services très utiles à la population, les pouvoirs publics bricolent souvent des systèmes d'aide financière

compliqués et insuffisants. Les associations du non-marchand ne peuvent donc pas maintenir à 100 % les services à leur public, encore moins les développer.

Le non-marchand n'est pas une marchandise

Depuis des années en effet, c'est une logique marchande qui s'impose à tous les niveaux de la société. Qu'est-ce qu'une logique marchande ? C'est une logique économique de concurrence qui répond aux besoins de la population à condition que cela rapporte des bénéfices. Le secteur non-marchand répond aux besoins de la population sans faire de bénéfices. Ce secteur ne date pas d'hier.

Historiquement, les mouvements ouvriers ont développé leurs propres structures d'aide et de service à celles et ceux qui n'étaient pas les riches, les privilégiés de la société. Au fil du temps, ces structures non-marchandes se sont professionnalisées. Au fil du temps, les pouvoirs publics ont aidé financièrement ces structures. En Wallonie, ces structures sont nombreuses, portées par les courants d'inspiration socialiste et chrétienne, entre autres.



Une histoire de citoyenneté

Un exemple ? La FUNOC. En 1977, quelques hommes et quelques femmes soutenus par le syndicat socialiste FGTB et le Mouvement ouvrier chrétien ont créé un centre de formation. Petit à petit, les pouvoirs publics ont financé la FUNOC. La FUNOC forme des adultes dits « peu qualifiés » pour qu'ils se réinsèrent dans la vie professionnelle, pour qu'ils défendent leurs droits, pour qu'ils participent plus et mieux à la vie sociale. Les travailleurs et travailleuses de la FUNOC, comme les autres du non-marchand, sont des "fantassins du social" comme disait le sociologue Pierre Bourdieu. Autrement dit, ils occupent le terrain social et se battent en première ligne pour répondre aux besoins des moins privilégiés.

En Wallonie, ils sont 60 000 dans ce secteur, armés de leur formation, de leur conscience professionnelle, de leur souci de développer la solidarité et de participer à plus d'égalité dans la société. Dans leur bataille citoyenne, ils ont besoin des aides financières publiques.

Les responsables politiques et les gouvernants aiment parler de la citoyenneté. Les travailleurs et les travailleuses du secteur non-marchand s'engagent tous les jours pour que la citoyenneté devienne une réalité pour les personnes les plus précarisées, celles qui en ont le plus besoin. Les responsables politiques et les gouvernants ne devraient pas l'oublier.
